



Montreuil, le 16 octobre 2018

## La Fédération CGT des Services publics apporte son soutien à la CSD-CGT des Bouches du Rhône.

Avec elle nous dénonçons les agissements de certaines collectivités territoriales du département des Bouches du Rhône contre les militants CGT, attaques qui n'ont, pour finalité, que de nuire à la CGT 13 et entraver les démarches électorales de notre syndicat.

Nous demandons que les agents placés dans une collectivité dont les postes sont maintenus au sein de celle-ci ne fassent pas l'objet de transferts forcés. **Nous rappelons, pour la mobilité au sein de la Fonction publique, y compris dans l'application des lois MAPTAM et NOTRe, que l'avis des agents est incontournable.** Nous rappelons également que les avis des Comités Techniques des collectivités, tant d'origine que d'accueil, le sont également.

**De plus, nous exigeons que les sanctions entamées à l'encontre d'un militant CGT de Saint-Martin de Crau, qui n'ont pour seule motivation, que l'activité de militant syndical que mène notre camarade, soient immédiatement levées.**

**Avec la CSD-CGT des Bouches du Rhône, nous appelons toutes les forces CGT du département à être massivement réunies et mobilisées lors du Conseil de Discipline le 19 octobre 2018 à 9h45 devant le centre de gestion d'Aix-en-Provence.**